



**Les membres résidents de l'Académie du Royaume du Maroc contribuent au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid 19) par la somme de 1.260.000 DH.**

Suite à la mise en place, sur Hautes instructions de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, d'un Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid 19), L'Académie du Royaume du Maroc, qui a déjà participé à ce Fonds le 19 mars dernier en versant 1.500.000 DH, poursuit cet effort de soutien par la contribution des membres résidents de l'Académie du Royaume en transférant la somme de 1.260.000 DH correspondant à l'ensemble de leurs indemnités pour les 9 mois de l'année 2020 (à savoir du mois d'avril au mois de décembre 2020). Les membres résidents de l'Académie expriment, ainsi, leur engagement de solidarité impulsé par le Souverain.